



Commune d'Aiglun

DEPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE
06910 AIGLUN
Tél. : 04 93 05 85 35
Fax : 04 93 05 64 92
Mail : mairie.aiglun06@wanadoo.fr
Site : www.ville-aiglun.fr

A R R E T E D U M A I R E **N° 17/05**

Portant sur l'interdiction de la pratique du canyon dans la clue d'Aiglun annule et remplace l'arrêté 17/02 du 1^{er} avril 2017

Le Maire de la Commune d'Aiglun

Vu les articles L.2212-1 et suivants du Code général des Collectivités territoriales relatifs aux pouvoirs de police du Maire,

Vu le rapport d'expertise réalisé par la Fédération Française de Montagne et d'escalade faisant apparaître la nécessité de travaux de remise aux normes des équipements de la clue.

A R R E T E

Article 1 : La pratique du canyon de la Clue d'Aiglun est interdite par mesure de sécurité à compter du 18 mai 2017 et ce, pour une durée indéterminée.

Article 2 : l'accès est autorisé uniquement aux services du Conseil départemental des Alpes-Maritimes et à ses partenaires ».

Article 3 : Conformément à l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, tout recours devra être présenté devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de 2 (deux) mois à compter de la date de notification de l'arrêté.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié au registre des actes administratifs de la commune d'Aiglun et ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Chef de la subdivision départementale d'Aménagement des Préalpes ouest
543, avenue Notre Dame – 06750 SERANON
- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie des Alpes-Maritimes
Caserne AUSSEUR – 168, avenue Sante Marguerite – 06200 NICE

- Monsieur le Commandant de la Compagnie Républicaine de Sécurité n° 6
Caserne de la Galinière – 396, avenue des Alliés – 06700 SAINT LAURENT DU VAR
- Monsieur le Directeur départemental des Services d'Incendie et de Secours des Alpes-Maritimes
B.P. 99 – 06271 VILLENEUVE LOUBET Cedex
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Roquestéron
2, chemin des Ecoles – 06910 ROQUESTERON
- CRICR – 62, boulevard Icart – 13395 MARSEILLE

Fait à Aiglun
Le 18 mai 2017

Didier NICOLAS

Maire d'Aiglun

